

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 MAI 2015

Nombre de Conseillers : 37
En exercice : 37
Présents : 29
Pouvoirs : 5
Votants : 34

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 5 mai 2015

Le 11 Mai 2015, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de Madame Brigitte COULON, Première Vice-Présidente, au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Jean-Claude AUBERT, Nathalie BARDE, Marie Jeanne BEGUET, Jean-José BETTIOL (Remplace Daniel DOMPOINT), Hubert BONNET, Christine CIOLFI André COLLON (Remplace Christian BAISE), Brigitte COULON, Pascal CUNY, Yves DUMOULIN, Françoise DUVILLARD, Olivier EYRAUD, Yann GALLAY, Béatrice GUERIN, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Michel RAYMOND, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Marie-Christine THEVENET (Remplace Raymond MOUSSY), Claude TRASSARD, Frédéric VALLOS, Dominique VIAL.

Absents excusés : Isabelle ACHARD (pouvoir Bernard HENRY), Christian BAISE (remplacé par André COLLON, suppléant), Noël CHEYNET (pouvoir Michel RAYMOND), Daniel DOMPOINT (remplacé par Jean-José BETTIOL, suppléant), Jacky DUTRUC (pouvoir Dominique VIAL), Christine FORNES (pouvoir Pierre PERNET), Bernard GRISON, Sylvie MICHEL, Raymond MOUSSY (remplacé par Marie-Christine THEVENET, suppléante), Chantal NOEL (pouvoir Yves DUMOULIN), Richard PACCAUD.

Assistaient : Roger CHORIER (Civrieux), Michel DUROUSSIN (Rancé), Pierre LUCIDOR (Toussieux).

Secrétaire de séance : Jean-Claude AUBERT

OBJET : ASSAINISSEMENT - Approbation de l'avenant n°2 –LOT 3 – STEP des BORDS DE SAONE

M. REY Bernard, Vice-Président en charge de l'Assainissement, rappelle que la réalisation des travaux de construction de la station d'épuration et des réseaux d'assainissement des bords de Saône a fait l'objet de 3 marchés de travaux pour les différents lots :

Lot 1 : Réseaux entre Trévoux et Massieux
Lot 2 : Postes de relèvement et bassin d'orage à Trévoux
Lot 3 : Station d'épuration à Massieux

Un avenant est nécessaire sur le lot 3 confié au groupement d'entreprises SOGEA – CHAMPALE - CHARRIN TP, afin de prendre en compte les aléas et sujétions techniques imprévus rencontrés au cours de la réalisation des travaux (partie 1 de l'avenant) et pour modifier les délais contractuels d'exécution du marché (partie 2 de l'avenant).

L'impact financier de cet avenant n°2 est le suivant :

	Marché initial y compris option	Rappel avenant n°1	Avenant n°2	Marché après avenant
Taux de la TVA	19,6 %	20,0 %	20.0%	20,0 %
Montant HT	6 143 000 €	100 967,50 €	52 902.00 €	6 296 869.50 €
Montant TTC	7 347 028 €	121 161,00 €	63 482.40 €	7 556 243.40 €

L'écart global introduit par les avenants n°1 et 2 est de + 2.43 % en HT.

Par ailleurs, l'avenant prolonge globalement le délai de réalisation des travaux à 28.5 mois en tenant compte des délais liés aux aléas techniques des travaux de soutènement du poste de relevage.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 23 avril 2015 et a émis un avis favorable sur cet avenant.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- ✓ **Approuve** l'avenant n°2 du lot 3 des travaux de construction de la station d'épuration et des réseaux d'assainissement des bords de Saône tel que décrit ci-dessus ;
- ✓ **Autorise** le Président à signer cet avenant et tous les documents s'y rapportant.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

A Trévoux, le 11 mai 2015,

**Le Président,
Bernard GRISON**

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :

N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20150511-2015C61-DE

Affichage le :

29 MAI 2015

29 MAI 2015

